



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

90 N° 1 1968

Un prophète: le Patriarche Maximos IV

Maurice VILLAIN (sm)

p. 50 - 65

<https://www.nrt.be/en/articles/un-prophete-le-patriarche-maximos-iv-1412>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Un prophète :

le Patriarche Maximos IV

Sa Béatitudo Maximos IV Saigh, patriarche des Melkites, qui s'est éteint le 5 novembre à Beyrouth, à l'âge de 89 ans, et que le Liban a honoré par des funérailles nationales, restera dans l'histoire comme l'une des plus grandes figures de l'Eglise en notre siècle.

Paris se souvient que le 16 mai 1956, à l'occasion du centenaire de l'Oeuvre d'Orient, Maximos IV, entouré par les évêques de son synode, célébra à Notre-Dame la Divine Liturgie de saint Jean Chrysostome. Ce jour-là, la vieille cathédrale gothique fut le cadre d'une cérémonie qui rappelait celles de Santa-Maria-Novella de Florence lors du Concile de 1439 ; précisons : de l'extérieur seulement et non sans ambiguïté, car le sermon du président Mgr Lagier à la gloire de l'« uniatisme »¹ ne trouvait guère de résonances dans le cœur des concélébrants : le patriarche et les siens avaient une autre thèse, qu'ils manifesteraient bientôt.

Le 9 août 1960, à Düsseldorf, Maximos prononçait une conférence mémorable sur « Orient catholique et Unité chrétienne »² et il y exposait le douloureux problème de l'existence des Communautés « uniates ». Il le déclarait sans feinte : Rome avait commis une lourde faute en constituant, au XVII^e et au XVIII^e siècle, ces communautés nanties des différents rites des vieilles Eglises orientales de même nom (copte, grecque, syriaque, arménienne, chaldéenne), dans le but de concurrencer celles-ci et finalement de les désagréger. Résultat : une rupture violente et persistante dont ces communautés continuaient de faire les frais. D'une part, les Orthodoxes méprisaient ceux qu'ils regardaient comme des « loups ravisseurs » et des « agents du prosélytisme romain » ; d'autre part, les catholiques d'Occident considéraient leurs frères « unis » comme des « parents pauvres » qu'il convenait d'assimiler par un effort constant de bienfaisance et de « latinisation », ce qui signifiait, en fait, injure et appauvrissement.

Maximos étalait sans ménagements cette situation ambiguë et, plutôt que de capituler, découvrait au grand public ce qu'il estimait être

1. Si ce mot barbare n'était consacré par l'usage, nous préférierions dire : « Communautés orientales unies à Rome », ou seulement « Communautés unies ».

2. Ce texte, traduit en de nombreuses langues, parut d'abord dans *Le Lien*, février 1961. Voir M. VILLAIN, *Un pionnier de l'Unité chrétienne, S.B. le patriarche Maximos IV*, dans *L'Union*, mars 1961.

la vocation véritable de sa Communauté — celle en tout cas qu'il lui assignait pour en justifier l'existence : une vocation œcuménique. Désormais la Communauté grecque-melkite aurait à cœur de lutter contre toute menace d'absorption ; de s'en évader quand elle n'aurait pu s'en prémunir à temps ; de s'attacher sur tous les plans aux traditions orientales ; d'affirmer d'ores et déjà qu'elle fusionnerait avec le Patriarcat de Constantinople, sans autre revendication, le jour où Constantinople et Rome se tendraient la « main de communion » (Gal., 2,9). Cette grande voix, dans le contexte de la préparation du Concile, fit choc. Qu'en serait-il donc lorsque cet intrépide siégerait dans l'aula de Saint-Pierre, face au monolithisme latin ? Tout simplement : le vieillard Maximos serait l'« enfant terrible » de Vatican II.

Cependant tout est synodal dans l'Eglise d'Orient, et l'on ne peut parler du patriarche Maximos sans le situer au centre de son collège, qui est, pour ainsi dire, l'extension de sa personne ; il faut y inclure les archevêques auxiliaires et vicaires généraux des éparchies patriarcales d'Antioche (Damas), d'Alexandrie et de Jérusalem, les archevêques des éparchies grecques-melkites du Moyen-Orient et des Amériques, avec les gens de sa maison : théologiens, conseillers, secrétaires³. Cette famille patriarcale, dont j'ai si souvent apprécié l'ac-

3. Le bras droit du Patriarche est Mgr P. K. Medawar, aussi effacé et sensible que savant historien et théologien. On lui doit un important mémoire : *De la sauvegarde des droits de l'Eglise orientale*, qui est une réaction contre les empiétements du nouveau code de Droit canonique élaboré à Rome et imposé par Pie XII aux Eglises orientales unies. Ce texte courageux, de 1958, est de l'histoire ancienne... A ses côtés, le secrétaire Mgr Edelby bénéficie de la plus enviable culture orientale et latine : il a représenté le patriarche malade au Synode de Rome (octobre 1967).

Les vicaires patriarcaux. — Mgr E. Zoghby réside au Caire ; il est le plus « orthodoxisant », en ce sens qu'il a une conscience très aiguë des justes revendications de l'Orthodoxie en matière œcuménique, et celle-ci est toujours à l'arrière-plan de ses interventions au Concile. Mgr J. Tawil réside au patriarcat de Damas ; jeune évêque, il modulait au Concile dans les mêmes tonalités que son aîné. Le troisième, Mgr Abou-Sada, jordanien, s'est éteint à Jérusalem en 1965 ; je fus à son lit de mort, tandis que toute la ville le pleurait.

Parmi les archevêques des éparchies du Moyen-Orient, retenons le saint et pacifique Mgr Ph. Nabaa, sous-secrétaire du Concile, qui vient de mourir en sa résidence de Beyrouth. Près de lui, Mgr Grégoire Haddad est le père des pauvres. Mgr Hakim est archevêque de Galilée : diplomate émérite, il est en bonne intelligence avec l'Etat d'Israël où il sait faire respecter les droits des chrétiens arabophones ; il est le père spirituel des nombreuses communautés qu'il a groupées à Saint-Jean d'Acre et surtout à Nazareth, au service du Séminaire, des orphelins et des pauvres ; c'est lui enfin qui a encouragé le P. Paul Gauthier dans son entreprise de prêtre-ouvrier et soutenu sa campagne en plein concile pour une Eglise servante et pauvre.

N'oublions pas l'archimandrite Oreste Kéramé — intelligence exceptionnellement lucide, plume souple et incisive — dont les conseils discrets ont éclairé le patriarche dans la stratégie difficile qu'il a exercée depuis une dizaine d'années.

Dans le détail des pages qui suivent, chacun de ces noms devrait venir ici et là en contrepoint discret de l'œuvre du patriarche ; je préfère dire une

cueil et la commensalité, s'est regroupée à Rome, presque au complet, dès la première session du Concile ; la plupart logent à la clinique *Salvator Mundi* (2^e étage) sur le Monteverde Vecchio, non loin du Janicule. On prend l'habitude de dire : « le Patriarcat », et d'aucuns ajoutent avec une pointe d'humour : « le petit Vatican ».

La première session

Le 9 octobre 1962, deux jours avant l'ouverture du Concile, S. B. Maximos IV me reçoit en compagnie de Mgr Hakim, archevêque de Galilée et de son secrétaire Mgr Edelby. Sans préambule ils me font part d'une inquiétude. Il n'y a pas à se méprendre : l'ordre de préséance réglé par le droit canonique latin ne tiendra aucun compte de la dignité patriarcale ; en conséquence, tant pour la cérémonie d'ouverture à Saint-Pierre que pour les congrégations générales, Maximos ne sera qu'un archevêque parmi les autres. Qu'on les comprenne bien : il ne s'agit pas d'une question d'amour-propre ou de prestige humain ; ils doivent, dès le principe, exiger la pleine reconnaissance de la partie orientale de l'Eglise catholique (les Communautés « unies », de structure patriarcale) ; si la situation n'est pas nette sur ce point, leur rôle au Concile peut être mis en échec. Ils ont hésité à venir. Venus, ils hésitent, dans ces conditions, à paraître...

C'est pourquoi le 11 octobre, le Patriarche ne descendra pas à Saint-Pierre pour la cérémonie d'ouverture ; il la suivra devant l'écran de la TV, et le P. Gauthier (de Nazareth), qui vient s'asseoir à ses côtés, note quelques-uns de ses propos. Ici Maximos souligne une image : « La Croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ » (quand apparaît la croix qui domine le baldaquin du Bernin) ; là, il reprend une parole du discours de Jean XXIII : « Je n'ai ni or ni argent... un peu de justice... », et de conclure : « Je parlerai au nom des Pauvres... ».

Le 12, nouvelle visite à *Salvator Mundi* : je mesure, cette fois, à quel point la Communauté melkite se trouve isolée, sans relations ni appuis. On se souvient que le cardinal Liénart, dès la première congrégation générale, a refusé les listes préparées par le Saint-Office pour constituer les commissions de travail ; il exige avec raison que ces listes soient dressées par les corps épiscopaux eux-mêmes — moment décisif où le Concile prend conscience de ses droits. C'est pourquoi le patriarche, qui ne connaît guère encore l'épiscopat français mais lui accorde *a priori* sa confiance, met à contribution ses amis pour lui fournir des noms, et sur le champ je m'exécute. Au demeurant, il aura vite fait de frayer avec nos évêques et dès son premier discours en français, la partie sera gagnée. Il vaut la peine

fois pour toutes que l'équipe est bien unie et les intégrer tous dans la personne de leur Père à qui je rends hommage.

de montrer comment cette influence s'enracine et comment elle se développe tout au long du Concile⁴.

Et d'abord, Maximos se rend compte qu'il doit sensibiliser les Pères conciliaires à la mentalité de l'Orient chrétien et les initier aux thèses particulières de sa théologie. A ses visiteurs il offre un beau livre publié tout exprès chez Herder : *Voix de l'Eglise en Orient*⁵ — recueil de textes signés de lui-même et de ses principaux collaborateurs, leurs Excellences Medawar, Nabaa, Zoghby, Edelby. Pour ne citer qu'un exemple : dans une étude sur la « *communicatio in sacris* », nous lisons que Maximos IV postule d'urgence l'intercommunion avec les Orthodoxes, ce qui est exactement l'idée du patriarche Athénagoras, à l'époque une grande nouveauté. Et tandis que le Concile inaugure ses travaux par l'examen du schéma sur la Liturgie (qui n'intéresse, remarquons-le, que la partie latine de l'Eglise), Maximos et les siens en suivent les débats avec condescendance. « Nous n'avons rien à y gagner, me disait-il dans ces mêmes jours ; c'est pour nous du temps perdu, et à grands frais, mais nous tenons à être au service de l'Eglise latine dans toutes ses justes revendications, *ad bonum commune*, en espérant qu'elle prendra nos intérêts quand viendra notre tour ». Il s'agissait alors d'obtenir une liturgie en langue vivante, ainsi que la concélébration pour les prêtres et, pour les laïcs, la communion sous les deux espèces, au moins en certaines circonstances. Là-dessus, les leçons de l'Orient avaient valeur d'expérience.

Lorsque, le 14 novembre, éclate la première grande crise sur le schéma *De Fontibus Revelationis*, dit des « Deux Sources » (ce schéma faussait les perspectives du Concile de Trente sur le problème des relations entre l'Ecriture et la Tradition, et partant risquait de bloquer le dialogue œcuménique), Maximos et ses évêques sont dans le camp de l'opposition, avec les cardinaux Liénart, Frings, Alfrink, Bea, Léger, Doepfner, Suenens, stimulés eux-mêmes par les meilleurs experts. Et le Patriarche d'élever la voix : il ne convient pas de dogmatiser en une matière si délicate où l'on est encore en pleine recherche, remarque-t-il, il faut laisser mûrir le problème. Jugement lucide : il s'agit en effet du problème qui oppose depuis quatre siècles catholiques et protestants et que des cercles œcuméniques approfondissent de nos jours, en tout désintéressement, pour obtenir une

4. Ces « souvenirs » ont pour source immédiate mes carnets du Concile, ainsi que mon livre *Vatican II et le dialogue œcuménique*. Coll. Eglise vivante, Casterman, 1966. Pour compléments voir *L'Eglise grecque-melchite au Concile. Discours et notes du Patriarche Maximos IV et des Prélats de son Eglise au Concile œcuménique Vatican II*. Dar Al-Kalima. Beyrouth, 1967, 533 pages. Ce recueil exhaustif est dû aux soins de Mgr Edelby.

5. *Voix de l'Eglise en Orient (Voix de l'Eglise melchite, choix de textes du Patriarche Maximos IV et de l'épiscopat grec-melchite catholique)*. Herder, 1962, 250 pages.

conciliation ; gardons-nous donc d'une solution unilatérale. Or, en juillet de l'année suivante, la Conférence de Montréal, encouragée assurément par cet attermoiement, reprendra à son compte ce même problème pour aboutir à un texte des plus encourageants, en convergence manifeste avec les positions catholiques les plus traditionnelles⁶.

Lorsqu'enfin, le 1^{er} décembre, est ouvert le schéma de l'Eglise (première rédaction de *Lumen Gentium*), Maximos et son vicaire patriarcal Mgr Zoghby déversent les plus vives critiques en une sorte de duo aux modulations complémentaires. Rappelons seulement le mouvement des idées. Mgr Zoghby : L'Eglise orientale ne peut se reconnaître en ce schéma. L'Eglise catholique serait-elle réduite à l'Eglise latine, comme on semble le croire ? Celle-ci n'a-t-elle pas une sœur orientale plus ancienne qu'elle et non moins catholique, une « Eglise-Source » qui vient des Apôtres et a assimilé le même message mais d'une manière différente ? Et quel déséquilibre ! L'Orient ne compte ici que 130 Pères seulement, perdus dans une assemblée de plus de 2000. Les patriarches, si faibles effectivement, et pourtant si grands dans ce qu'ils représentent, disparaissent derrière la pourpre sacrée de cent cardinaux ! Et Maximos : Depuis Vatican I, « le corps de l'Eglise, c'est-à-dire la hiérarchie, le clergé et les fidèles, semble se réduire aux proportions d'un nain, démuné de ses forces vitales. Il convient donc que les justes proportions soient rétablies entre la tête et le corps ».

A la fin de cette première session, rien n'est encore décidé, mais l'Esprit a soufflé en rafale et l'orientation est prise. Le discours inaugural de Jean XXIII a imprimé sa lancée dans le sens pastoral, avec la méthode de l'amour, de la miséricorde, de la pauvreté évangélique. La finalité œcuménique est acquise. La majorité s'est révélée, ardente, aile marchante qui ne regardera plus en arrière ; et parmi les ténors s'affirme un prophète, le patriarche Maximos IV, ce vieillard d'une telle jeunesse de cœur et d'un tel élan, qui s'exprime en français d'une voix sourde, véhémence, sans précaution superflue, ouvrant à l'Eglise sa dimension universelle et donnant l'impression de vouloir prendre en remorque, lui seul, l'Orient orthodoxe tout entier.

La deuxième session

Nous retrouvons la maison patriarcale à la fin de septembre 1963 ; du second étage de la clinique elle s'est installée au troisième, symbole d'une position plus avantageuse, notera un familier. Dès lors il n'est plus question d'isolement : je constate avec joie que des prélats américains, pensionnaires du même établissement et qui s'étaient tenus

6. M. VILLAIN, *La quatrième Conférence de « Foi et Constitution », Montréal, 12-26 juillet 1963*, dans *N.R.Th.*, 1963, p. 833 et suiv.

jusqu'à à l'écart de leurs « frères barbus », les fréquentent maintenant, se mettent à l'école, essayant de comprendre cette autre ligne d'accès au message évangélique qui fut celle des siècles primitifs, bien différente de la ligne anglo-saxonne. Maximos est revenu porteur d'un précieux cahier d'*Observations* sur l'ensemble des schémas — 137 pages ronéotypées — ; ce sont les devoirs de vacances que l'équipe s'est imposée durant les mois d'été, au couvent libanais d'Aïn-Traz, et ce cahier est distribué libéralement. Davantage : Mgr Nabaa, sous-secrétaire du Concile, rapporte la nouvelle que le secrétaire Felici accorde aux six patriarches (copte, melkite, syriaque, maronite, arménien et latin) de siéger à une table spéciale dans l'aula de Saint-Pierre, devant la tribune des cardinaux ; c'est dire que Maximos a eu gain de cause pour ses collègues et pour lui-même, et il sera facile désormais de discerner de loin sa silhouette noire dans un parterre de géraniums.

Les discours des melkites porteront surtout sur la collégialité, cette « épine dorsale » de Vatican II, complétant et équilibrant le dogme de la primauté. Sur ce point capital, la deuxième rédaction de *Lumen Gentium* laisse encore beaucoup à désirer, mais avant de corriger, il faut obtenir la garantie que la question sera maintenue à l'ordre du jour, et donc abattre la levée de boucliers que lui opposent les conservateurs ; l'obstination de ces derniers outrepassa toutes limites : elle persista après le fameux vote indicatif du 30 octobre, qui prouve pourtant à l'évidence, par sa massivité, qu'il n'est plus permis de surseoir.

Ce retard est un manque à gagner, car le temps passé à justifier la collégialité (qui devrait aller de soi) distrait du problème fort difficile des relations entre collégialité et primauté, à peine effleuré jusqu'ici. Regardons en face les méfaits de l'ultramontanisme, s'écrie le patriarche : Vatican I, utilisé depuis un siècle en exclusivité, a déséquilibré la doctrine et la discipline de l'Eglise, ce dont a souffert tout l'enseignement depuis la Faculté de théologie jusqu'au catéchisme. Le Pape est devenu toute l'Eglise, il donne l'impression d'être au-dessus d'elle, la dominant sous tous ses aspects. Et de dénicher une citation de saint Jean Bosco, lui-même égaré dans ces positions abusives : « Le Pape, écrivait-il, est Dieu sur terre..., Jésus a placé le Pape au-dessus des prophètes..., au-dessus du précurseur..., au-dessus des anges... ; Jésus a placé le Pape au niveau même de Dieu (*al livello stesso di Dio*) ! ». — Réaction de Maximos : « Nous sommes écoeuré de cette papolâtrie », on en a fait une « idole ». Par compensation, l'oubli de la collégialité a suscité les abus de la Curie : celle-ci s'est interposée entre le pape et les évêques, elle « chambre » le pape, le tient à sa discrétion jusqu'à le censurer ; l'Eglise à son sommet est coupée des problèmes du monde. Force est donc de rééquilibrer, de façon plus évangélique, la structure de l'Eglise.

Comme ce débat serait passionnant s'il pouvait être mené non point de façon académique, mais dans le chassé-croisé de ripostes spontanées ! Epaulé par l'un ou l'autre de ses évêques (ici surtout Mgr Zoghby), le vieux lutteur fonce droit devant lui. Ayant fait une profession de foi en la primauté (précaution nécessaire pour pallier à toute objection des antagonistes), il déclare des évidences parfois bien oubliées : C'est le Christ, non le pape, qui est la tête (*caput*) de l'Eglise ; — le fondement de l'Eglise, ce n'est pas Pierre seul, mais tous les Apôtres : le collège, dont Pierre est le chef ; — le pouvoir de Pierre est plutôt et d'abord une diaconie, un service (*Luc*, 22, 32), de nature pastorale et personnelle, non strictement déléguable à la Curie ; — rappeler une fois, deux fois la primauté, c'est bien et c'est normal : la mentionner 30 fois dans un même chapitre, tourne à l'obsession.

La grande page n'a pas encore apparu, elle est réservée au débat suivant, sur « les Evêques et le gouvernement des diocèses ». Ce médiocre schéma provoque, dès l'abord, un tollé de la part de trois Français : les cardinaux Liénart et Richaud et Mgr de Bazelaire. Il y est dit en effet que la Curie continuera de tenir l'épiscopat en tutelle, quitte à concéder aux évêques quelques privilèges supplémentaires pour leur administration personnelle. Etrange prétention puisque l'évêque tient ses pouvoirs de son sacre ; et la promotion de la collégialité ne devrait-elle pas, au contraire, remettre la Curie à sa vraie place : non pas de législatrice, mais d'exécutrice. C'est ce noeud gordien qu'en fin de séance, les tribunes se remplissant à la proclamation de son nom, Maximos va trancher d'une épée fulgurante.

Premier point : *la Curie est un organe inadéquat* :

« Lorsque le pape gouverne l'Eglise universelle, il s'adjoint, pour partager sa responsabilité, le collège des évêques qui succède au collège des Apôtres, et non pas les prêtres, les diacres et autres clercs du diocèse de Rome. La cour particulière de Rome, propre au diocèse de Rome, ne doit pas se substituer au collège des Apôtres vivant en leurs successeurs les évêques. Il appartient donc à ce Saint Concile de prendre les moyens nécessaires pour mettre au clair cette vérité obnubilée par une pratique séculaire s'enveloppant de nuages qui sont allés en s'épaississant toujours davantage ; [...] car la cour de l'évêque de Rome est une chose, et le collège apostolique du successeur de Pierre est une autre chose. Avec la cour actuelle du pape, il est difficile à ceux qui sont en dehors de l'Eglise catholique et à plusieurs du dedans, de voir l'œcuménicité de l'Eglise, mais plutôt le particularisme d'une Eglise particulière, à laquelle les hommes, le temps et les circonstances favorables ont donné un apport humain et temporel considérable de grandeur, de force et de richesse. Le fait même de la nomination des cardinaux à des églises particulières de Rome montre bien que les cardinaux appartiennent à l'Eglise particulière de Rome, et non pas à l'Eglise universelle du Christ. »

Deuxième point : *Pour un collège d'Eglise universelle :*

« Il va de soi que tous les évêques du monde ne peuvent pas être constamment réunis en concile. C'est à un groupe restreint d'évêques représentant leurs collègues que doit donc revenir cette charge concrète, d'aider le pape dans le gouvernement général de l'Eglise. [...] Ce Collège comprendrait d'abord les patriarches résidentiels et apostoliques, tels que reconnus par les Conciles œcuméniques des premiers siècles, [...] ensuite les cardinaux-archevêques, au titre de leur cathédrale, et non au titre d'une paroisse de Rome, [...] enfin des évêques choisis dans les Conférences épiscopales de chaque pays. [...] Ce Sacré Collège universel pourrait être convoqué par le pape à temps fixe et quand le besoin s'en fait sentir pour débattre les affaires générales de l'Eglise. »

Troisième point : ... avec un synode permanent :

« c'est-à-dire quelques membres de ce Sacré Collège apostolique et universel se succédant à tour de rôle pour être aux côtés du pape, leur chef, qui a toujours, de droit primatial, le dernier mot. C'est là que sera le Conseil Suprême de l'Eglise, la « *Suprema* », Conseil Suprême exécutif et décisif de l'Eglise universelle. Tous les bureaux romains doivent lui être soumis. [...] Elle rayonnera le Christ à travers le monde entier, surtout le monde païen. N'étant pas bloquée dans un centre fermé sur lui-même, il ne lui viendra même pas à l'idée de vouloir tout accaparer, tout régler, tout régenter, d'une manière uniforme et quelquefois tatillonne. Elle comprendra que les problèmes des peuples doivent être réglés par eux-mêmes ou avec eux-mêmes, mais jamais sans eux-mêmes. »

Cette motion éminemment courageuse marque le point final d'une lutte qui, depuis de longues années, traumatisait littéralement la Communauté melkite. Celle-ci, nous l'avons laissé entendre, se trouvait périodiquement contrariée dans ses droits hiérarchiques les plus élémentaires, ses prérogatives liturgiques et disciplinaires, et jusque dans son travail apostolique par les empiètements de la « Suprême Sacrée Congrégation », dont le truchement était, au Proche-Orient, le patriarche latin de Jérusalem — cela au mépris d'une tradition vénérable consignée dans l'encyclique de Léon XIII : *Orientalium dignitas*. Le cahier des *Observations* mentionné plus haut laisse soupçonner l'acuité de ce malaise, avec preuves à l'appui⁷. Ce n'est là pourtant qu'un pâle résumé des dossiers qui se peuvent consulter aux archives du patriarcat grec-catholique de Damas, à quoi s'ajoute la correspondance de Maximos et de Jean XXIII (un trésor pour l'historien de l'avenir). Il fallait en finir. Maximos creva l'abcès publiquement : ce faisant, il libéra sa conscience d'abord, mais aussi celle de l'Eglise tout entière.

7. On en trouvera un extrait important dans *Vatican II et le dialogue œcuménique*, pp. 225-227, à la note 10.

Avec le plan qu'il suggérerait comme remède, le grave problème des modifications de structure était accroché. A l'invitation de Paul VI, d'autres Pères proposeront d'autres idées par écrit, durant les mois qui suivront. A l'orée de la quatrième session, Paul VI dévoilera son intention d'instituer le Grand Synode (celui-ci a tenu ses premières assises en octobre dernier et, l'expérience aidant, trouvera peu à peu sa meilleure formule). Quant à la réforme de la Curie, elle correspondait assurément aux désirs du Saint-Père : Paul VI connaît mieux que personne les impasses de la vieille institution, mais sa délicatesse l'oblige à des ménagements infinis ; ainsi a-t-il procédé jusqu'ici par paliers insensibles, parfois déroutants, jusqu'à la mise en place du programme précis, vraisemblablement très efficace, qui doit entrer en vigueur en janvier prochain. Sans méconnaître le rôle d'autres grands évêques dans l'élaboration de cette œuvre de réformation, on doit convenir que la décision première — et d'une certaine manière le patronage — en revient à Maximos IV.

La troisième session

En octobre 1964, l'équipe patriarcale s'est encore élevée d'un étage à la clinique *Salvator Mundi* : elle occupe maintenant le quatrième avec jouissance des hautes terrasses. Rien n'est plus agréable que de venir partager sa récréation dans les tièdes soirées d'automne : on fait cercle autour du fauteuil patriarcal et l'on écoute les bonnes histoires. Je me souviens que pendant l'une de ces soirées, Maximos parla de son enfance pauvre et narra ce *fioretto* : lorsqu'à la fin de son séminaire (à Ste-Anne de Jérusalem) il fut appelé à la prêtrise, son supérieur le munit d'un billet pour l'évêque lointain de Syrie qui devait l'ordonner ; et il partit à pied, sans argent, pour rejoindre l'évêque, quêtant son pain et son gîte à l'aller et au retour.

La troisième session conciliaire est ardue et même, à certains jours, d'une haute technicité. Nos Melkites ne sont pas encore satisfaits de la nouvelle rédaction, pourtant améliorée, de *Lumen Gentium* et, dans le nouveau cahier rédigé à Aïn-Traz, on lit une préface fort sévère de la main du Patriarche. La Constitution garde son style occidental et latin, se plaint-il, ce qui a rendu nécessaire, à côté d'elle, la confection d'un schéma spécial *De Ecclesiis orientalibus*, comme si l'Orient catholique appartenait à une autre Eglise. Et ce schéma spécial, outre qu'il est très faible, est en porte-à-faux : dans la mesure en effet où il met les communautés orientales en sécurité sous l'égide de Rome, il risque de susciter un mécontentement de l'Orthodoxie, laquelle attendrait, au nom de l'œcuménisme, un statut plus authentiquement oriental, et donc que les intéressés repoussent purement et simplement un statut qui risque à nouveau de les subjuguer. (Effectivement ce grief sera articulé quelques semaines plus

tard à la conférence de Rhodes, où un observateur grec portera les échos du Concile.) Insoluble dilemme.

La pomme de discorde reste le fameux chapitre 3 de *Lumen Gentium* concernant la structure hiérarchique de l'Eglise et les relations entre la collégialité et la primauté. Le texte assurément est meilleur ; on en arrive à une formule de *co-gubernium cum et sub Petro* et l'on se félicite que des prélats influents de la minorité conservatrice, un Parente, un Franic se soient ralliés. Mais c'est à ce genre d'épreuve précisément que l'on mesure la sensibilité d'un Oriental à toutes les nuances ; d'ailleurs les alertes continuent, et pour finir, la *nota explicativa*, rédigée avec subtilité pour rallier tout le monde, déçoit nos amis et même les blesse. Aussi bien Maximos — je puis l'affirmer — ne démord pas des craintes qu'il exprimait dans le cahier ; les voici :

« Les catholiques, écrit Maximos IV, accepteront avec sérénité et confiance ce qui est dit dans les chapitres ou paragraphes (du chapitre 3) traitant de l'aspect hiérarchique de l'Eglise... » « Cependant — selon nous — d'un point de vue œcuménique, par rapport à l'Orthodoxie, l'ensemble de ce qui y est dit sur la Hiérarchie, notamment en ce qui est de la primauté et de l'infailibilité papales, fera une impression *bloquante* : en effet, il pourrait paraître plus insister sur le pape, sa primauté, sa juridiction souveraine, son infailibilité *ex sese* surtout, que sur la « collégialité épiscopale » elle-même, et cela quand il est traité de celle-ci *ex professo*.

» Nous pensons que si ces textes — écrits dans un contexte souvent admirable, mais rédigés dans un *style très latin* — sont adoptés tels quels par le Concile, on pourrait craindre d'avoir à dire « adieu » à toute conversation efficace *dogmatiquement* avec les Orthodoxes : Vatican II doublerait ainsi Vatican I comme obstacle. »

Et il prend la peine de proposer une présentation nouvelle de l'ensemble qui pourrait être comprise et, s'il plaît à Dieu, assimilée par l'Orthodoxie. Tout cela sans doute était prématuré.

La critique du Patriarche n'est pas moins vive quand on aborde le schéma des « Eglises orientales catholiques ». On semble avoir oublié, gémit-il, que les titulaires des sièges patriarcaux ont partagé jadis avec le pape de Rome la sollicitude de l'Eglise universelle, et qu'ainsi, sans dommage pour les droits inaliénables du successeur de Pierre, « s'opérait la communion collégiale visible de toutes les Eglises, de tout l'épiscopat ». Ce niveau patriarcal, il conviendrait de le reconstituer en le rajeunissant ; « il pourrait servir de base entre l'Eglise catholique et d'autres Eglises, aussi bien d'Occident que d'Orient »⁸. Allusion transparente à l'Eglise anglicane, avec laquelle il faudra bien un jour chercher une formule d'« union sans absorp-

8. Ce passage retint l'attention du Dr Ramsey, archevêque de Canterbury ; ayant ensuite rencontré Maximos au Caire, il s'entretint longuement avec lui du statut des Eglises orientales unies.

tion ». Mais surtout, « Vénérables Pères, quand on parle de l'Orient, il ne faut pas penser seulement à ceux qui, humblement, le représentent aujourd'hui au sein du catholicisme romain, il faut réserver la place de l'Absent » — entendons celle de l'Orient orthodoxe, celle du Patriarche œcuménique Athénagoras I^{er}. Et de conclure qu'il faut « laisser le circuit ouvert » sur une catholicité de dimension effectivement universelle. Page très applaudie, qui marque l'un des sommets du Concile en même temps qu'elle est un phare pour le mouvement œcuménique tout entier.

La quatrième session

Les derniers jours de la troisième session furent attristés par une crise subite qui meurtrit la grande majorité des Pères (*magno dolore affecti*, souligne le rapport concernant l'ajournement du texte sur la Liberté religieuse) et intrigua les observateurs (« les résultats sont à l'image du dieu Janus, ils ont un double visage », notait non sans amertume le pasteur Lukas Vischer¹⁰). Il n'y avait toutefois pas péril en la demeure ; le travail des commissions en fut plutôt stimulé pendant les mois qui suivirent et la quatrième session s'ouvrit dans l'euphorie. Paul VI, dès l'ouverture (14 septembre 1965), manifesta sa résolution de fonder un grand Synode épiscopal, test de la collégialité, dont les membres, précisait-il, ne seront pas élus à vie mais renommés à chaque session. Maximos IV est radieux, ses inquiétudes seront apaisées par cette institution lumineuse, équilibrante, qu'il appelait de tous ses vœux. A son avis, ainsi que je l'entendis de sa bouche : « l'essentiel est acquis »¹¹.

Mais il reste à terminer, quasi à marches forcées, de nombreux textes de premier plan : schéma XIII, Juifs, Missions, etc. Déjà, à propos du schéma XIII, l'année précédente, il était intervenu deux fois, d'abord sur « l'enseignement de la morale », puis sur « le problème de la limitation des naissances ». Notre enseignement de la morale, disait-il, se ressent encore du moyen âge, il est marqué de

9. Un sentiment réciproque d'amitié et d'admiration unissait les deux patriarches. Lorsqu'après cette session, Maximos se rendit au Phanar pour saluer Athénagoras, il avait, me dit-il, préparé une adresse dans laquelle il exposait (humblement et comme par manière d'excuse) l'histoire de la Communauté melkite. Mais Athénagoras ne le laissa pas continuer : ils s'étreignirent dans un baiser de paix.

10. Pour les détails, voir *Vatican II et le dialogue œcuménique*, pp. 135-139 ; 150-152.

11. « Le mot « Synode » choisi par Paul VI pour désigner la nouvelle institution est, à cet égard, un programme. Il est emprunté au régime de l'Orient, où rien ne se décide qu'en Synode. Il signifie une mise en œuvre de la collégialité restaurée par le Concile, le retour à l'intention même du Christ qui a confié son Eglise, non pas à un homme seul, mais à un groupe structuré par un premier qui joue à l'intérieur de ce groupe un rôle fondamental » (LAURENTIN, *Le Synode, un bilan largement positif*, dans *Le Figaro*, 22 novembre 1967).

légalisme : fais ceci, ne fais pas cela — barème des péchés mortels —, alors qu'il devrait éduquer les âmes, leur donner conscience de leurs responsabilités dans une ligne christocentrique, avec une expression d'amour et de liberté, etc. Et à propos de la morale conjugale, il notait le conflit des impératifs : d'une part, la conscience, de l'autre, la vie conjugale normale, et rappelait que, dans un conflit de ce genre, il faut observer la hiérarchie des valeurs, donc considérer le problème dans son ensemble, avec toutes les composantes de la science moderne : théologique, médicale, psychologique, sociologique...

Et voici que maintenant il est sur les rangs pour présenter le problème de l'athéisme. Il s'agit de refaire entièrement un paragraphe jugé très mauvais (le rédacteur souffle la croisade anti-communiste, s'insurge contre les doctrinaires et les persécuteurs, à qui il demande des comptes, et finalement postule une nouvelle condamnation. Blocage définitif...). Maximos répond dans le style des prophètes et cette page, qui est son chant du cygne¹², doit être citée en entier :

Le numéro 19 sur l'athéisme est, à notre avis, trop négatif. Il décrit le marxisme sans le nommer, mais assez clairement et de façon plutôt sommaire. Il condamne — ce qui va de soi — cette doctrine athée, ceux qui la défendent et les autorités civiles qui la soutiennent. Mais il est clair que ce n'est pas en condamnant le marxisme qu'on sauve l'humanité de l'athéisme.

Pour sauver l'humanité de l'athéisme, il faut aussi — et cela est l'élément nouveau et constructif — dénoncer les causes qui provoquent le communisme athée, en proposant surtout une mystique dynamique et une morale sociale vigoureuse, montrant dans le Christ la source de l'effort des travailleurs vers leur vraie libération.

Ce numéro pourrait être avantageusement remplacé par le passage, si fort et si positif, de notre cher et vénéré pape Paul VI dans son Encyclique *Ecclesiam Suam* : « Les athées, dit le Pape, nous les voyons aussi parfois mus par de bons sentiments, dégoûtés de la médiocrité et de l'égoïsme de tant de milieux sociaux contemporains, et empruntant fort à propos à notre Evangile des formes et un langage de solidarité et de compassion humaines. Ne serons-nous pas un jour capables de reconduire à leurs vraies sources, qui sont chrétiennes, ces expressions de valeurs morales ? »

Et Paul VI reprend Jean XXIII dans *Pacem in Terris*, en disant : « Les doctrines de ces mouvements athées, une fois élaborées et définies, demeurent toujours les mêmes, mais les mouvements eux-mêmes ne peuvent pas ne pas évoluer et subir des changements même profonds. Nous ne désespérons pas de les voir un jour ouvrir avec l'Eglise un autre dialogue, positif, différent de l'actuel dialogue obligatoirement limité à déplorer et à se plaindre. »

12. Avec, dans les mêmes jours, son intervention sur la « condamnation de la guerre » : « Pour l'amour du Christ, ami des hommes et roi de la paix, nous vous prions et supplions de faire une condamnation solennelle et énergique de toute guerre nucléaire, chimique et bactériologique... ».

Ces textes de Paul VI et de Jean XXIII nous semblent bien préférables au texte actuel du schéma, qui est « limité à déplorer et à se plaindre ».

Nous savons tous par l'expérience que beaucoup de ceux qui se disent athées ne sont pas réellement contre l'Eglise. Il en est qui en sont bien près. Ils cherchent en réalité, comme Paul VI le dit, une présentation plus vraie de Dieu, une religion en accord avec l'évolution historique de l'humanité, et surtout une Eglise soutenant, non seulement les pauvres, mais aussi l'effort de solidarité des pauvres. Ils sont souvent scandalisés par une chrétienté médiocre et égoïste, empêtrée dans l'argent et les fausses richesses, défendant, même par les armes, non pas sa foi qui ne peut jamais être défendue par la force, mais ses intérêts et sa sécurité à court terme.

Certains ont réclamé que le schéma dénonce le péché du monde. Mais voilà bien le grand, l'énorme péché du monde, celui que Jésus dénonce sans cesse dans son Evangile, à savoir l'égoïsme et l'exploitation de l'homme par l'homme.

Certains voudraient que ce texte parle davantage de la nécessité de porter la croix, de subir avec résignation son sort. Mais, qui donc porte, de fait, la croix plus que les masses laborieuses et misérables qui tentent de sortir de leur misère par le travail, la solidarité, voire même la socialisation ? Il est regrettable seulement qu'elles le fassent dans des systèmes athées. Mais n'est-ce pas l'égoïsme de certains chrétiens qui a provoqué et provoque, en grande partie, l'athéisme des masses ?

Jésus nous met en garde contre le scandale des petits, c'est-à-dire des humbles : « Malheur à celui par qui le scandale arrive ! » Jésus dit cela en conclusion de la parabole du riche et du pauvre Lazare. Bien des athées sont simplement des Lazare, scandalisés par des riches qui se disent chrétiens.

Ayons donc le courage de « reconduire » à leurs vraies sources, qui sont chrétiennes, ces valeurs morales qui sont la solidarité, la fraternité, la socialisation. Montrons que le vrai socialisme, c'est le christianisme, intégralement vécu dans le juste partage des biens et l'égalité fondamentale de tous. Ces formes modernes de l'économie et de la sociologie ont besoin, non de condamnations, mais du levain de l'Evangile pour se dégager de l'athéisme et se réaliser de façon harmonieuse. Plutôt que de les condamner sans cesse, relevons leur vrai sens, qui est chrétien. Surtout pratiquons nous-mêmes et faisons pratiquer l'Evangile du partage et de la fraternité. Si nous l'avions vécu, si nous l'avions prêché intégralement, nous aurions épargné au monde le communisme athée.

Plutôt donc qu'une condamnation banale, que l'on connaît déjà, envoyons au monde du travail un nombre toujours plus grand de prêtres et de laïcs, prêts à partager la vie de labeur et l'effort social des hommes de notre temps, se faisant tout à tous pour leur révéler ce Dieu qu'ils récusent, mais qu'ils cherchent à tâtons, attirés par Jésus de Nazareth, le Charpentier, Sauveur du monde et « ami des hommes ».

En feuilletant le recueil préparé par Mgr Edelby : *L'Eglise grecque melkite au Concile*, on constatera que les exemples choisis pour cet article se situent effectivement au centre de l'œuvre de Maximos IV, sans toutefois en recouvrir l'éventail complet. Il faudrait encore mentionner ses idées sur la vie religieuse (il était lui-même religieux,

co-fondateur des Paulistes de Harissa, au Liban), le laïc, les missions, la discipline pénitentielle, les indulgences (sur ce point, il protesta violemment contre une doctrine déviée), etc. — autant de sujets qu'il travaillait en collaboration avec ses évêques, et l'on comprendrait mieux ainsi les ressorts de cette communauté vivante ou, pour le dire d'un mot, le secret de l'efficacité d'un Synode conçu à la manière orientale, ce que notre Occident latin ne connaît point encore ¹³.

*
* *

Un trait résume cette grande figure : Sa Béatitude Maximos IV est un prophète, au sens biblique du terme. Un homme qui, pour juger d'une situation donnée sur laquelle il doit se prononcer et en laquelle il doit s'engager comme chef d'Eglise, est guidé invinciblement par un charisme de l'Esprit. Qu'est-ce à dire sinon qu'il participe, en quelque façon, au regard de Dieu, au jugement de Dieu sur cette situation, et que de l'œuvre réformatrice à accomplir il discerne d'avance le plan et les avenues, avec maîtrise, avec certitude. Et rien ne l'arrêtera dans son entreprise, devrait-il étonner, bousculer des habitudes séculaires, blesser même des gens en place — ce qui en l'occurrence est une forme du plus grand amour.

La situation, c'était l'éventualité d'un Concile, du jour où Jean XXIII en donna le branle ; et, pour régler son action, les antécédents du prophète étaient eux-mêmes un facteur providentiel, à savoir : la tension grave qui l'opposait, depuis de longues années, au dicastère le plus puissant de la Curie romaine (cette tension battait son plein en 1958). En contre-partie, il découvrait, au sommet de l'Eglise, une ouverture jusqu'alors insoupçonnée : l'accueil, la confiance de Jean XXIII, puis le génie créateur de Paul VI, qu'une humilité confondante pourrait déterminer aux gestes les plus étonnants ; et cela s'orchestrerait par la curiosité d'abord, bientôt la sympathie et l'amitié de presque tous les corps épiscopaux. Certes les obstacles n'étaient pas aplanis mais, pour un homme de cette trempe, ils devenaient un stimulant et un tremplin. Et les lignes du dessin de s'organiser.

Pour qualifier cette œuvre, un mot s'impose encore : elle est œcuménique. Elle se situe essentiellement dans la perspective de l'union avec l'Orthodoxie, et son point d'application concret sera de révéler,

13. Allusion à une réflexion de Mgr Edelby, qui remplaça son patriarche malade au Synode de Rome, en octobre dernier. A un journaliste qui lui demandait ses impressions, il répondit : « Ce n'est guère qu'un Synode à 15 %... ». Du moins l'expérience est-elle prometteuse, de l'avis de nos informateurs religieux.

en pleine assemblée conciliaire, la « place de l'Absent » — le Patriarche œcuménique, à qui il appartiendra, s'il y consent, de gagner à la sainte cause les autres patriarches. Mais le terrain ne sera favorable à cette immense mutation que moyennant des assurances acquises du côté de l'Eglise romaine, non seulement par des textes mais par des actes, dont voici le résumé : la libération de la tutelle qui pèse sur les Communautés orientales « unies » et la reconnaissance non voilée de l'ordre patriarcal¹⁴. Le consentement à une structure plus proche du modèle évangélique : une collégialité réelle, agissante, efficace ; une paternité papale dans un style de simplicité, et non plus une souveraineté de puissance — d'un mot qui enferme tout un programme : la « démythisation » de la papauté. Que tout le corps hiérarchique se mette au service du peuple de Dieu. Qu'une doctrine de communion assouplisse l'Eglise-Société, et que celle-ci ne cesse de s'intérioriser dans le mystère de l'Epouse de Christ ; qu'elle ne s'évade plus de l'idéal des Béatitudes, mais devienne l'Eglise des pauvres et, plus encore, l'Eglise servante et pauvre, comme aussi des courageuses motions sociales et pacifiques, celles-ci conditionnées par celles-là. Le terrain ainsi remué, labouré, semencé, la moisson ne tarderait pas à venir, et l'on aura compris par les textes rappelés ci-dessus, que Maximos IV préparait, pour autant qu'il était en son pouvoir, le baiser de la réconciliation échangé à Jérusalem, et les prodigieuses rencontres d'Istanbul et de Rome, de même qu'il appelait de ses vœux le voyage de Bombay et le discours aux Nations-Unies.

Le patriarche était un homme de prière, un silencieux, un mystique toujours en présence de Dieu, et certaines images de son recueillement me rappelaient celles de l'abbé Paul Couturier. Par leur âme profonde, ces deux prophètes si différents se ressemblaient, et je n'en veux pour preuve que la manière spontanée, intuitive dont Maximos saisit la valeur irremplaçable de l'œcuménisme spirituel, dès son premier contact avec un interprète de la pensée de notre pionnier lyonnais, et il n'eut de repos que cette doctrine pacifiante fût enseignée au Proche-Orient ; de même voulut-il honorer d'une préface le recueil des œuvres de l'abbé — sous le titre également

14. Un mot seulement sur sa nomination au cardinalat. « Ce que le Patriarche redoutait — le cardinalat — devait lui arriver. Ce fut la plus grande épreuve de sa vie. Surpris par les événements, en butte à l'incompréhension, le Patriarche a donné la preuve ultime de sa foi : il a fait confiance au Pape » (*L'Eglise grecque melkite au Concile*, p. 188). J'étais à Rome pour le remise du *biglietto*, puis à Beyrouth quand, dans un discours à la vérité difficile, le Patriarche dut s'en expliquer devant son peuple ; après quoi il me donna un exemplaire de son texte pour que je le remisse, le lendemain, à S.S. Athénagoras. Il n'est pas exagéré de dire que cette épreuve l'ébranla, et je vis pleurer l'un de ses plus intimes archevêques.

d'« Oecuménisme spirituel » — que publièrent en 1964 les éditions Casterman.

Le patriarche était un homme foncièrement bon ; il était vraiment le père de ses évêques, de son clergé et de tout son peuple. On a pu s'émouvoir de sa franchise absolue, d'une certaine dureté même dont ses discours (au Concile particulièrement) n'étaient pas exempts ; mais n'était-ce point ainsi que parlaient les vieux prophètes quand ils jetaient à la face d'Israël les avertissements de Yahvé ? Maximos était de leur terroir, il héritait de leur accent. Il y avait bien, une fois ou l'autre, le cas-limite : le coup de boutoir assené sans rémission, « dans le respect des vénérables personnes » ne manquait-il pas d'ajouter, mais le tir était impeccable et l'institution endommagée ne s'en relèverait pas. A ma question étonnée lorsqu'un jour je lui rendais un dossier terrible qu'il m'avait confié, il répondit simplement : « Vous avez lu, dans l'épître aux Galates, la mercuriale de Paul à Pierre, qu'on appelle l'incident d'Antioche ? Eh bien, il m'est arrivé, à moi aussi, de jouer le rôle de Paul... et cela n'a pas mal réussi ». Inutile de préciser qu'en l'occurrence, Maximos ne visait point le bon pape Jean, qu'il vénérât, mais cette abusive amplification de sa personne : l'indéracinable « Suprême », comme on disait à Damas. Et d'ajouter en souriant : « Je souhaite qu'il y ait encore dans l'histoire de l'Eglise beaucoup d'incidents d'Antioche, c'est nécessaire à sa santé ».

75 - Paris (VI^e)
6, rue Jean-Ferrandi.

Maurice VILLAIN, S.M.

P.S. — Au moment où je signe cet article, les journaux nous apprennent que Mgr Georges Hakim, archevêque de Nazareth, Saint-Jean-d'Acre et de Galilée (Israël), vient d'être élu Patriarche de l'Eglise grecque-catholique par les évêques melkites, réunis en synode à Aïn-Traz dans la montagne libanaise. Le nom de Maximos V, qu'il s'est choisi, signifie assurément qu'il poursuivra la route audacieusement ouverte par son génial prédécesseur au bénéfice de l'Unité chrétienne, de l'universalité de l'Eglise et de l'aide au Tiers-Monde, en même temps qu'il pourrait être un facteur d'apaisement et de conciliation entre les pays arabes et l'Etat d'Israël où, de part et d'autre, son prestige est grand.

Que Sa Béatitude Maximos V veuille bien agréer, avec nos vœux les meilleurs, nos sentiments de respect et d'affection. Nous l'assurons de nos prières.